

DISCOURS « **VŒUX à la POPULATION** » LE 19 JANVIER 2024

Je ne puis, en préambule, ne pas mettre en exergue les évènements mondiaux qui, en cet instant, touchent des populations entières dans des souffrances inhumaines. Aussi, qu'il me soit permis de vous associer à mes vœux les plus fervents pour que les territoires qui sont aujourd'hui en guerres trouvent le chemin d'une paix durable.

Plus proche de nous, ayons une pensée solidaire pour tous les sinistrés de l'île de la REUNION touchés par le cyclone BELAL et aux victimes des inondations sur le territoire National, je pense en particulier aux populations du PAS DE CALAIS et DU NORD qui doivent faire face à des situations pénibles, afin qu'ils puissent recouvrer, rapidement, une sérénité de vie.

**Merci à vous...**

Au nom de la Municipalité et de l'ensemble des PEREZIENS, je souhaite la bienvenue aux nouveaux résidents, aux commerçants et artisans, qui ont fait le choix de venir s'installer et, pour certain, vivre en notre belle et dynamique commune ! Aux nouveaux gérants, Mickaël et Stéphanie, qui viennent de prendre le fermage du terrain de camping du grand FAY ainsi qu'à nos nouveaux élus au Conseil Municipal des Enfants.

J'adresse mes remerciements les plus CHALEUREUX aux jeunes musiciens de l'ensemble musical de la Communauté de Communes Sud Estuaire qui animent notre soirée.

88888888888888888888888888888888

Il est de tradition de nous retrouver en chaque début d'année pour vous présenter nos vœux et suis particulièrement attaché à cette cérémonie qui, au-delà du plaisir de se rencontrer, souligne un moment fort de partage avec vous chers PEREZIENS et PEREZIENNES tant il s'agit de vous rendre compte de nos activités passées et à venir.

Merci Gildas pour tes bons vœux que tu viens de m'adresser au nom des membres du Conseil Municipal, en retour, accepte les miens également pour ta famille avec tout autant de considération et d'amitié à l'adresse de nos collègues élus.

Tu viens de retracer avec zèle et haute compétence les actions que la municipalité a mené sur son territoire durant l'année écoulée, et énoncé quelques projets, je t'en remercie très chaleureusement.

Quant à moi, je vais tenter de m'exercer à évoquer nos ambitions qui, comme chacun peut en convenir, **sont assujetties à des contraintes budgétaires fluctuantes** et à des **directives administratives** de plus en plus **complexes** voir, indigestes.

C'est dans un contexte inflationniste instable avec des dépenses énergétiques exponentielles que notre commune continue d'afficher une solidité financière satisfaisante combinant trois orientations :

- La maîtrise des dépenses de fonctionnement

- La stabilité des taux d'imposition

- Le maintien du taux d'endettement.

Permettant à notre collectivité de dégager des marges satisfaisantes pour auto financer son programme d'investissement qui s'est concrétisé en 2023.

Même, si le budget est contenu, nos marchés sont tributaires de délais et d'approvisionnements aléatoires induisant, des plus-values conséquentes pour notre collectivité.

Depuis la suppression de la taxe d'habitation les ressources communales sont pour l'essentielle, la taxe foncière sur le bâti et le non bâti et une **Dotation Globale de Fonctionnement** dont l'état semble vouloir maintenir son taux d'attribution aux collectivités pour 2024.

Il semble qu'elle soit assez proche de l'indexation prévue à + **2,3%** de l'enveloppe (**pour une inflation à + 2,6%**). Nous allons **perdre 0,3%** de l'enveloppe globale.

**Concernant nos aménagements** : Comme vous avez pu l'apprécier en divers domaines, notamment, sur les aménagements urbains relatés à l'instant par GILDAS notre volonté est de parvenir à respecter la plupart des projets initiés en début de notre mandature. Nous y sommes presque ... Nous en avons la « fibre » !

Notre commune n'est pas épargnée, par les conséquences engendrées par les bouleversements climatiques, qui nous obligent à mettre en œuvre des mesures pour pallier aux incidences liées à ces phénomènes.

Dernièrement, nous avons sollicité les services de la Communauté de Communes du Sud Estuaire, qui a la compétence « GEMAPI » (gestion des milieux aquatiques et de prévention des inondations) pour intervenir sur les cours d'eau du GRESILLON et du BOIVRE, l'objectif étant de minimiser les impacts des débordements pour les riverains en préservant la qualité de l'eau.

Hélas, les aménagements effectués, quelques temps au préalable, ont été tributaires d'une pluviométrie très abondante mettant à mal leur efficacité.

J'en profite pour remercier chaleureusement les services et les personnels de la Communauté de Commune Sud Estuaire qui sont à notre écoute sous la responsabilité de Madame la Directrice des services ;

**Laure BOUCHEREAU** et de Madame la Présidente **Dorothée PACAUD** qui honorent, de leur présence, notre cérémonie. Pour les nouveaux PEREZIENS, et à titre d'information, la **CCSE** regroupe six communes, ST BREVIN LES PINS, PAIMBOEUF, ST VIAUD, FROSSAY, CORSEPT et ST PERE EN RETZ.

Vous avez probablement entendu parler de la loi « **ZAN** » (Zéro Artificialisation Nette des sols à l'horizon 2050) cette loi, bien qu'assujettie à des adaptations, va influencer sur nos projets de développement en impulsant une massification de nos constructions, l'objectif étant de réduire la consommation des espaces fonciers en protégeant le Patrimoine Naturel.

Dans le respect de ces intentions, nous allons devoir réétudier nos postures et ambitions pour satisfaire à la fois nos besoins exponentiels en matière de logements et poursuivre le développement de zones d'activités économiques en conjuguant la préservation des espaces...

C'est un challenge qu'il nous faudra réussir, tous ensemble et, notamment, avec votre adhésion chers PEREZIENS.

Nous déplorons hélas, les recours en contentieux sur certains projets qui nous empêchent de déployer l'offre de logements à l'adresse des demandeurs...

Lors des diverses **consultations citoyennes**, dont je profite de remercier les participants, nous avons échangé sur l'aménagement induisant une nouvelle configuration de la place du marché après avoir obtenu le consensus du plus grand nombre sur ce projet.

L'année 2024 devrait voir son émergence, en espérant que ce nouvel espace, évalué à 1 million 4, réanime et suscite une fréquentation plus dense ! Les étals attendent votre venue chers PEREZIENS !!!

Les aires sportives des ISLETTES et du grand FAY font déjà et feront l'objet d'aménagements conséquents. Avec notamment la **construction de vestiaires** pour 1 million 2 environ.

En ce qui concerne les services de la **restauration scolaire**, nous allons devoir gérer, avec nos partenaires, les difficultés liées à une sur-fréquentation d'effectif et aux coûts des approvisionnement qui impactent considérablement nos finances.

Nous menons actuellement un grand chantier avec les 5 autres communes de la CCSE sur l'élaboration de notre P.L.U Intercommunal (**Plan Local d'Urbanisme Intercommunal**) augurant une mise en commun des atouts de chaque commune dans le respect identitaire de celles-ci.

De cette réflexion, doit émerger un Projet de territoire incluant divers domaines, pour les dix à quinze années à venir notamment, son aménagement, les règles d'utilisation des sols, l'agriculture, l'environnement, la dynamique économique, le patrimoine culturel, l'habitat, la mobilité, la mutualisation des ressources communes, pour ne citer que celles-ci, cette liste étant loin d'être exhaustive ...

Dans ce travail, nous sommes, tous les élus de la CCSE, dans une démarche consensuelle et je nourri l'espoir que nous parvenions à élaborer un document de référence de qualité où l'intérêt supérieur des habitants de chaque collectivité prônera dans nos réflexions... « **Tant l'avenir dépend de ce nous faisons aujourd'hui** »

Notez dans vos agendas, vous êtes convié à DEUX réunions publiques concernant ce PLUI programmée le Mercredi 24 janvier à 19h00 dans les salles de la bergerie, et le 21 février à 18H00 sur la révision du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale) également à la Bergerie.

### **Concernant les activités associatives ;**

Permettez-moi d'exprimer mes plus vifs remerciements à l'endroit de tous les partenaires associatifs qui animent et font vivre notre commune ainsi qu'aux responsables des structures scolaires et de formations qui accompagnent et encadrent notre jeunesse.

Dans ce même état d'esprit, j'adresse toute ma considération aux entreprises et artisans qui font, par la qualité de leurs activités, rayonner notre territoire communal.

Félicitons 3 de nos artisans qui ont reçu le titre de maître artisan en 2023 par la commission Régionale des Qualifications.

Également à vous tous PEREZIENS et PEREZIENNES pour l'intérêt que vous leur manifestez lors de vos démarches.

Un grand Merci aux quelques citoyens qui participent régulièrement à l'entretien du cimetière, lieu de mémoire, de recueillement et de respect pour nos défunts.

Nous avons entrepris **d'enherber** cet espace afin d'en faciliter son entretien.

Merci au Clergé, représenté par le Père CATROU, de nous faire l'honneur d'être présent et pour son investissement à l'animation de la paroisse ST VITAL à ST PERE EN RETZ.

**Concernant notre politique en matière de sécurité**, je voudrais vous rappeler chers concitoyens que nous avons mis en œuvre un arsenal d'actions pour prévenir et juguler les déviances comportementales et les incivilités.

Savoir ; que notre commune s'est dotée de moyens de préventions opérationnels : des caméras de vidéoprotection (en cours d'installation), de même, avons-nous constitué un groupe de citoyens volontaires dans le cadre de la participation citoyenne en collaboration avec les services de la gendarmerie et recruté deux policiers municipaux qui interviennent également sur deux autres communes, Corsept et Frossay avec lesquelles nous partageons les frais afférents à leurs activités.

J'en profite pour remercier les représentants de la gendarmerie de Pornic et de ST BREVIN LES PINS et l'antenne de ST PERE EN RETZ qui, aux côtés, de notre police municipale et des élus font un travail remarquable.

Malgré ce panel de mesures, nous ne pouvons assurer d'appréhender à 100 pour 100 les INDIVIDUS, aux intentions néfastes, de porter préjudice à autrui et aux biens.

Je compte donc sur votre vigilance pour prendre toutes les précautions nécessaires à votre protection personnelle et à vos biens.

Passer ce ressenti d'insécurité cultivé par certains citoyens, que je ne partage pas, notre commune est très attractive.

C'est en moyenne, cent nouveaux habitants qui choisissent d'y venir résider chaque année et nous avons très peu de turnover dans la population.

Nous nous félicitons de cet engouement pour notre territoire qui, de fait, doit s'adapter à ce flux de population.

Nous menons depuis quelques années une concertation affichée pour que perdurent **les services de proximité** tels les services postaux qui ont acceptés de maintenir ouvert les locaux selon un horaire convenant à la majorité de la population.

De même, Chers PEREZIENS, vous avez été récemment sollicité pour vous prononcer sur le service de **MOBILITE** qui pourrait être mis en place par la CCSE, ayant cette compétence, pour favoriser vos déplacements entre nos communes. ST BREVIN LES PINS a déjà mis en œuvre ce service au profit des BREVINOIS...

ST PERE EN RETZ étant enclavé, c'est un sujet que je sais très important pour vous ! Aussi, l'enquête se terminant le 21 Janvier, manifestez vos besoins dans ce domaine.

Pour votre information, le financement MOBILITE est assuré, pour partie, par les collectivités à raison de 0,55 centimes qui sont prélevés par l'URSAFF sur les fiches de paies qui sont reversé à la CCSE.

En 2023 notre collectivité y a contribué pour 4.442 €,50

**Les services, administratifs et techniques** de la commune, placés sous le management de Madame la Directrice Générale des Services, Madame ROURA, font un travail remarquable pour satisfaire au mieux tous les administrés. J'en profite pour *Souhaiter la bienvenue à deux Nouvelles recrues, Isabelle au **service communication** et à Mélanie au **service culturel**.*

Depuis des années, nos agents communaux dont les compétences ne sont plus à démontrer, entretiennent avec vous des relations basées sur l'empathie et le respect lorsque vous les sollicitez... accompagné de vos applaudissements nourris, j'en profite pour les en remercier très chaleureusement.

Sans leurs hautes technicités et compétences assorties d'une conscience professionnelle avérée nous, élus, serions bien en peine à satisfaire tous vos desideratas et démarches.

Merci aux élus du Conseil Municipal des enfants qui ont terminé leur mandat avec panache et bienvenue aux nouveaux élus qui, nul doute, vont s'investir dans des projets guidés dans leurs choix par des encadrants attentionnés.

Ayons une pensée pour nos agriculteurs, qui depuis quelque temps sont confrontés aux aléas d'une météo des plus capricieuse. Je crois savoir que ce n'est pas facile pour eux en ce moment !

Pour le bien vivre ensemble, Je vous enjoins, chers PEREZIENS et PEREZIENNES, d'établir en 2024, vos relations sociales avec considération et respect... bannissez la critique, la défiance, la médisance qui desservent l'honorabilité de leurs auteurs.

Soyons solidaires de tous les élus qui ont subi et qui subissent encore un climat délétère, dont certains sont, ou ont été, victimes de violence dans leurs missions.



Quant à moi et mon équipe, dont je remercie chaque membre pour son investissement et efficacité, nous entamons cette nouvelle année avec enthousiasme et conviction car, alimenté par la volonté d'être à votre écoute et à votre service en plaçant toujours l'intérêt collectif au centre de toutes nos actions.

Votre commune, Mesdames, Messieurs, en 2024, année des jeux Olympiques, s'inscrit dans une dynamique sportive et culturelle ouverte aux innovations et attractions de toutes sortes.

Soyez sûr que votre équipe municipale fera face aux multiples défis avec son **fairplay légendaire** connu de vous tous, PEREZIENS et PEREZIENNES, quel que soit l'épreuve.

Soyons fiers de toutes nos associations SPORTIVES dont les résultats honorent la commune bien au-delà de ses frontières, à l'activité CULTURELLES dont la programmation pour 2024 est des plus ambitieuse. Sous le management d'Aurélie et de son équipe. Applaudissons-les chaleureusement !

Ce sont des bénévoles dévoués qui animent ces associations, et nous tous avons besoin d'eux, aussi, si vous, nouveaux résidents PEREZIENS PEREZIENNES, vous recherchez une activité associative rejoignez les ! Sans eux la vie communale ne serait pas ce qu'elle est. ***(J'en profite pour leur demander, néanmoins, de ne pas être trop gourmand sur leurs demandes de subventions)***

**Pour terminer** mon propos, en soulignant leurs qualités humaines et leurs investissements indéniable, tous vos élus du Conseil Municipal se joignent à moi pour vous exprimer, avec ferveur, nos **meilleurs vœux pour 2024.**

Des vœux de bonne santé pour vous et vos familles, ce n'est pas très original certes, mais c'est le bien le plus précieux, dit-on.

Des vœux de bonheur partagés en famille et entre amis.

Des vœux de partenariat ; basés sur le respect et une confiance réciproque.

Des vœux de partage, d'amitié, de fraternité et de considération dans toutes nos actions et relations.

N'oublions pas celles et ceux qui ont été éprouvés en 2023 par des évènements familiaux dramatiques et celles qui, en cet instant, doivent faire face à d'importantes difficultés de vie, soyons attentionnés à leur endroit.

**Belle et heureuse année 2024, à vous, PEREZIENS et PEREZIENNES !**

Merci pour votre attention.

Le Maire,

Jean Pierre AUDELIN